

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion 2022-2023

**Préavis municipal n° 01/2023
relatif au crédit complémentaire au budget de fonctionnement
de l'année 2023 pour la création d'une aide à la traversée**

Rapport de la Commission de Gestion

Au Conseil général de Saubraz
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion, composée de :

Mesdames,

Nathalie André
Séverine Anthonnet
Marion Marmillon
Cristina Rodakovic

Messieurs,

Félix Baiche
Didier Barbay
Aloys Mussard

s'est réunie les 2 et 20 février 2023.

La Commission de Gestion a été reçue par la Municipalité le 2 février dernier pour la présentation du préavis susmentionné, puis s'est retrouvée le 20 pour les compléments d'informations à la suite des questions de la commission.

La Municipalité a pris la décision de faire une aide à la traversée plutôt qu'un passage piéton car entre autre le nombre de personnes qui emprunte cette traversée n'est pas assez nombreux pour créer un passage piéton.

Cette option permet de sécuriser au mieux le passage entre la route du Stand et le trottoir se trouvant sur la route de Bière.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

D'accepter le préavis municipal n° 01/2023, tel que présenté.

Pour la Commission :

Nathalie André



Séverine Anthonnet

Félix Baiche

Didier Barbay



Marion Marmillon

Aloys Mussard

Cristina Rodakovic

Ainsi fait à Saubraz, le 20 février 2023.